

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 359

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

Ventes et cessions

343 792 792 RCS Le Havre.

A.P.I.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 100000 EUR.

Adresse : 58, rue du Général Chanzy, 76600 Le Havre.

Date de commencement d'activité : 6 novembre 2017.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION SMART MANUTENTION SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS Siège Social : 58 rue du Général Chanzy 76600 LE HAVRE RCS 418 742 474 ET API SARL AU CAPITAL DE 100 000 EUROS Siège Social : 58 rue du Général Chanzy 76600 LE HAVRE RCS 343 792 792 Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 novembre 2017 La Société SMART MANUTENTION SARL au capital de 8 000 Euros dont le siège Social est 58 rue du Général Chanzy 76600 Le Havre immatriculée sous le numéro 418 742 474 et la Société API SARL au capital de 100 000 Euros dont le Siège Social est 58 rue du Général Chanzy 76600 Le Havre immatriculée sous le numéro 343 792 792, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la Société SMART MANUTENTION par la Société API. La Société SMART MANUTENTION ferait apport à la Société API de la totalité de son actif soit 900 048 Euros à charge de la totalité de son passif soit 755 663 Euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 144 385 Euros. La Société API détenant la totalité des 500 parts composant le capital social de la Société SMART MANUTENTION, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. il résulterait de l'annulation des parts de SMART MANUTENTION détenues par API un boni de fusion de 44 385 Euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2017 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives effectuées par SMART MANUTENTION depuis le 1er janvier 2017 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par API. La société SMART MANUTENTION sera dissoute de plein droit sans liquidation à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2017 minuit. Les créanciers de la Société absorbante ainsi que ceux de la Société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-14 et R.236-8 du Code de Commerce, soit trente jours à compter de la présente publication devant le Tribunal de

Commerce compétent. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce du Havre au nom des deux Sociétés le 07/11/2017..

